

# HeraldicAmerica

## LA LICORNE AU CANADA

par Auguste Vachon

Héraut St-Laurent de l'Autorité héraldique du Canada  
Membre associé de l'Académie internationale d'héraldique

**L**a licorne au Canada? Quel étrange propos! Ne faudrait-il pas plutôt parler de l'univers des dragons et des fées ou encore de pays comme la Chine, les Indes et l'Afrique où l'on prétend avoir aperçu de ces créatures fabuleuses? Pourtant, une étude sérieuse de la question révèle que le patrimoine «licornien» du Canada est considérable.

La licorne antédiluvienne était réputée énorme. On raconte qu'elle touchait les nuages et, trop grande pour pénétrer dans l'arche de Noé, on l'avait remorquée par la corne entraînant ainsi sa noyade. D'autres textes ajoutent qu'elle pouvait empaler sur sa corne une brochette d'éléphants que venait parfois lui dérober le fabuleux rock pour en nourrir ses «oisillons»<sup>1</sup>.



Fig. 1 Le centrosaurus à une corne d'Amérique

Des créatures aussi énormes font inévitablement penser aux dinosaures et, effectivement, il existait des dinosaures à une corne ici même au Canada : les *centrosaurus* (fig. 1), les *monoclonius* et les *styracosaurus* tous de la famille des cératopsiens dont on retrouve en abondance les vestiges dans le *Dinosaur Provincial Park* au sud-est de l'Alberta. Ces dinosaures qui ressemblaient au rhinocéros et possédaient la même combativité appartenaient au crétacé supérieur et constituaient l'ultime rameau des dinosaures avant leur disparition il y a soixante-cinq millions d'années<sup>2</sup>. Il ne paraît pas sérieux de vouloir rattacher ces créatures à la mémoire de l'homme, même en évoquant des phénomènes de chromosomes-mémoires, car plus de soixante-trois millions d'années séparent les derniers

dinosaures des premiers hominidés.

On constate effectivement que ces témoignages de licorne démesurée proviennent du Talmud et de la plume d'auteurs arabes du moyen âge<sup>3</sup>. Quant à la légende de la noyade qu'on retrouve au XVI<sup>e</sup> siècle, elle a pu s'inspirer des premières découvertes de fossiles à la même époque<sup>4</sup>.

Néanmoins, l'évocation des dinosaures n'est pas sans intérêt car l'origine d'une légende qui se retrouve à beaucoup de points identique en Asie, en Afrique, en Europe, et même en Amérique, demeure inconnue. Le grand spécialiste de la question, Odell Shepard, en vient même à évoquer une créature atlantéenne. Par ailleurs, les fossiles ont grandement contribué à nourrir les légendes et particulièrement celle de la licorne. La corne de cet animal étant des plus recherchées pour ses pouvoirs curatifs et magiques, on allait chercher dans les couches géologiques des vestiges qui passaient pour des cornes authentiques à condition d'en avoir un peu la forme. En 1663, on annonçait la découverte des restes d'une licorne dans une carrière à Quedlinberg en Allemagne<sup>5</sup>. Aujourd'hui, au Canada comme ailleurs, il nous parvient chaque année des témoignages de créatures énormes aperçues surtout dans des lacs et qu'on assimile le plus souvent au monde des dinosaures<sup>6</sup>. Un article intitulé «There Could Be Dinosaurs», paru en 1948 dans le *Saturday Evening Post* et réédité en 1972, fait état de plusieurs créatures monstrueuses à une corne aperçues ou tuées dans la jungle africaine<sup>7</sup>.

Les premiers textes anciens, comme ceux du médecin Ctésias au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., parlent surtout d'ânes sauvages à une corne. Au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Aélien (Claudius Aelianus) décrit une bête à une corne, puissante, belliqueuse et rapide qui s'apparente au rhinocéros. Sous la plume de Solin (Gaius Julius Solinus), auteur du même siècle dont l'ouvrage fut révisé au VI<sup>e</sup> siècle, la licorne devient une bête composite cruelle et imprenable<sup>8</sup>.

L'ère chrétienne eut aussi ses légendes. Les anciennes bibles appelaient licorne ce qu'on nomme aujourd'hui buffle ou buf sauvage<sup>9</sup>. Elles venaient ainsi perpétuer l'idée d'une licorne puissante et indomptable. Au moyen âge, les auteurs prirent pour modèle le *Physiologus*, un naturaliste anonyme écrivant en grec, probablement au II<sup>e</sup> siècle. À côté des vertus anciennes, ils sentaient le besoin d'ajouter pour chaque animal des attributs christologiques. Dans cette optique, la corne de la licorne devenait l'axe principal de la croix et la licorne s'identifiait au Christ lui-même. Elle devenait alors un animal plus petit, semblable à une chèvre, mais toujours féroce et imprenable, sauf par la ruse d'une vierge. Ayant flairé une jeune fille dans la forêt, la licorne accourait, posait sa tête sur ses genoux et s'endormait. Cette image donna lieu d'une part au symbolisme de la Vierge Marie

fécondée par l'Esprit Saint et d'autre part au spectacle d'une bête enivrée du lait virginal qui se fait tuer par le chasseur<sup>10</sup>.

Isidore de Séville (560 env.-636) affirmait que la licorne pouvait avoir raison d'un éléphant dans un combat et perpétua cette notion jusqu'au moyen âge<sup>11</sup>. Néanmoins la licorne prit graduellement l'allure d'une créature plus petite, blanche, fière et farouche, rapide comme l'éclair, élégante et magique, portée vers le bien. Comme on la voit sur la célèbre série des tapisseries du Musée de Cluny intitulée *La Dame à la Licorne*, elle possède le corps d'un cheval de petite taille, des pattes d'antilope, une barbe de chèvre, la queue d'un lion et une longue corne effilée en spirale. On doit reconnaître que de telles licornes sont plutôt sympathiques; on en voit même d'assez vulnérables<sup>12</sup>. Un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle conservé au *British Museum* en montre une la corne enfoncée dans un arbre et perdant son sang dans l'étreinte d'un grand ours brun qui la mord au cou<sup>13</sup>.

On explique assez souvent l'origine du mythe de la licorne par des illusions d'optique ou de perspective : le buf représenté de profil dans l'art antique et dont on ne voit qu'une corne, les grandes cornes de l'oryx vues comme une seule de profil<sup>14</sup>.

Dans la nature, il n'y a que deux animaux qui ont une seule corne, le rhinocéros à une corne et le narval ou licorne de mer. Le rhinocéros s'apparente plutôt à l'ancienne licorne alors que le narval, qui n'est pas un animal terrestre, possède une corne qui peut mesurer jusqu'à trois mètres et qui est véritablement celle de la licorne terrestre comme on la représente depuis le moyen âge. La corne de ce mammifère cétacé qui habite l'océan Glacial Arctique, et pour cette raison figure comme l'un des supports des armoiries de la Société héraldique du Canada, était recherchée dans l'Europe médiévale pour son ivoire et ses propriétés médicinales. Selon la légende, il suffisait pour purifier des eaux insalubres que la licorne y plonge le bout de sa corne. Elle était la première à boire là où le serpent avait répandu son venin. Sa corne en pénétrant l'eau la purifiait et la rendait bonne pour les autres animaux. Pour cette raison, une poudre faite à partir de la corne du rhinocéros ou de celle du narval, que l'on confondait avec la corne de la licorne, fut longtemps utilisée comme antidote contre les poisons<sup>15</sup>. Selon la même logique, on utilisait ces cornes pour fabriquer des tasses anti-poison et un rituel visant à garantir les aliments du roi contre les poisons, au moyen de bols et d'ustensiles fabriqués à même la corne de la «licorne», s'était perpétué en France jusqu'en 1789<sup>16</sup>. Une courte notice concernant les morses publiée en 1600 dans le *Principall Navigations...* de Richard Hakluyt nous apprend qu'un antidote fabriqué à partir d'une défense de morse particulièrement longue provenant des Îles de la Madeleine s'était montré aussi efficace contre les poisons que la corne de la licorne<sup>17</sup>.

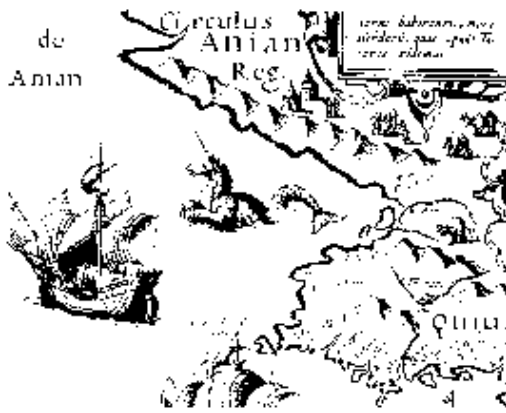


Fig. 2 Représentation fantaisiste d'une licorne de mer.

La confusion entre licorne de mer et licorne terrestre se traduit sur une carte du nord-ouest de l'Amérique du Nord de 1593 par une créature ayant un corps de cheval, des pieds palmés, une queue de poisson et une corne de narval (fig.2)<sup>18</sup>. Il s'agit en effet l'hippocampe mythologique muni d'une corne.

Ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> siècle que l'usage de la licorne se répand en héraldique. On explique cette adoption tardive par le caractère sacré que lui attribuait le moyen âge<sup>19</sup>. Avant qu'elle n'accède à ce niveau privilégié, il avait fallu la dépouiller de sa bestialité et la parer d'attributs mariaux et christologiques. Le fait qu'elle demeurait essentiellement une créature abstraite a dû faciliter le processus. Le taureau, une créature bien réelle souvent associée aux anciens cultes païens, fut longtemps anathématisé par l'Église, même s'il avait réchauffé l'Enfant-Jésus de son haleine<sup>20</sup>. L'unicité de sa corne, symbole d'intégrité, a sans doute aussi contribué à faire accepter la licorne comme être sacré. Créature solitaire, elle devint le symbole de la vie monastique et ensuite celui de la chevalerie dont elle résumait les qualités essentielles : dévotion envers les dames, pureté, courage, dignité, sans oublier sa parenté avec le cheval. Les chevaliers en ornèrent fièrement leur bouclier<sup>21</sup>.

Pendant le règne de Jacques I<sup>er</sup> (1424-1437), la licorne vint s'ajouter comme support aux armoiries d'Écosse. Sous Jacques III (1460-1488), les deux supports devenaient des licornes et en 1603 Jacques VI, devenu également Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre, introduisit la licorne dans les armoiries de son nouveau royaume. De ces deux sources, la licorne passa au Canada vers 1625 comme le support dextre des armoiries de la Nouvelle-Écosse. En 1637, non plus rampante mais passante, elle se retrouvait aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quartiers des armoiries de Terre-Neuve. En 1921, elle prenait place comme support senestre des armoiries du Canada et, en octobre 1992, l'Autorité héraldique du Canada la concédait comme support dextre en augmentation aux armoiries du Manitoba.

Au Canada, on demande très souvent pourquoi la licorne est enchaînée et pourquoi elle soutient la bannière de la France royale? À cette première question, on peut répondre que la licorne est parvenue enchaînée au Canada à partir des armoiries d'Écosse

et du Royaume-Uni. Mais expliquer l'origine de la chaîne est plus difficile, bien que la pratique de munir les animaux d'une chaîne soit très courante en héraldique. Notons d'abord que les animaux enchaînés, bufs, cerfs, lions, griffons, licornes etc. se recommandent par leur force, fougue ou rapidité. Il ne s'agit certes pas de soumission servile puisque le bout de la chaîne reste la plupart du temps libre de toute attache. Notons aussi que ces animaux ne perdent jamais leur fière allure, voire leur férocité comme s'ils s'étaient mis volontairement au service du titulaire des armoiries. Leur chaîne en l'occurrence ne fait que leur donner une apparence plus disciplinée. Leur puissance n'est plus aveugle, voire destructrice, mais ordonnée dans le même sens que la devise de feu le très honorable Roland Michener «Libre et ordonné». Dans le cas des armoiries du Canada et des autres armoiries royales, il semblerait que c'est le sens qu'il faut retenir : la licorne qui se met volontairement au service du souverain<sup>22</sup>.

Si la licorne tient la bannière de France dans les armoiries du Canada, c'est qu'elle n'avait pas d'autre choix. On voulait représenter les nations fondatrices, et comme il incombait au lion, emblème de l'Angleterre, de tenir l'Union Jack, la licorne pour sa part devait se charger de la bannière fleurdelisée<sup>23</sup>. Par bonheur, le lis n'était pas étranger à la licorne puisqu'une longue et importante alliance avait régné entre la France royale et l'Écosse par le passé.



Fig. 3 Cachet de Jacques Raudot, intendant de la Nouvelle-France.

On trouve aussi la licorne dans les armoiries des particuliers à l'époque de la Nouvelle-France. Jean de Douhet, sieur de Larivière dit de L'estang, tué par les Agniers en 1687, portait au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> quartiers une licorne saillante<sup>24</sup>. Les armes de Jacques Raudot, intendant de la Nouvelle-France, dont on conserve un bel exemple sous forme de sceau apposé sur une ordonnance de 1705, sont soutenues par deux licornes d'argent (fig. 3)<sup>25</sup>. Pour sa part,



Joseph Perthuis de la Salle (1710-1782), conseiller du roi et procureur général en Nouvelle-France, portait une licorne passante<sup>26</sup>. Après 1763, on retrouve la licorne dans les armoiries de Sir Edmund Walker Head, gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique de 1854 à 1861, qui portait un chevron accompagné de trois têtes de licornes et une autre tête pour cimier<sup>27</sup>. L'un des plus prestigieux membres de la Société héraldique du Canada, John P. B. Brooke-Little, porte aussi trois têtes de licorne et une demi-licorne pour cimier<sup>28</sup>. On trouve également trois têtes de licorne et une autre pour cimier dans les armoiries des Parish von Senftenberg, ancienne famille d'Autriche dont plusieurs descendants sont établis en Ontario<sup>29</sup>. Et évidemment il existe à ce chapitre beaucoup d'autres exemples intéressants.

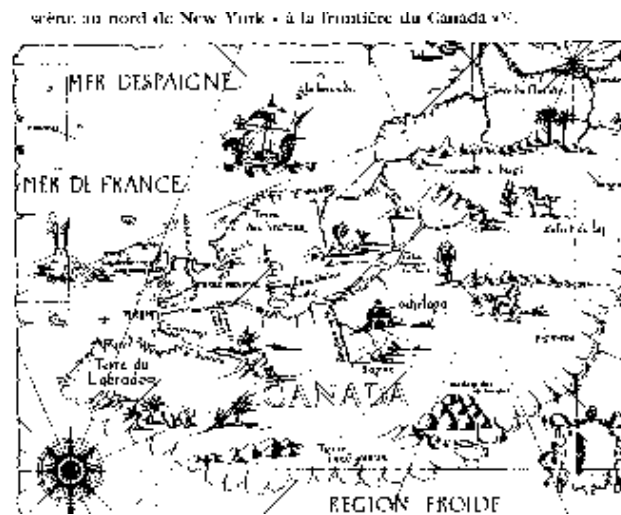


Fig. 4 Carte de Pierre Desceliers, 1550. Version simplifiée.

Mais, bien avant que l'héraldique ne l'introduise au pays, la licorne était associée au Canada. En effet, une carte vers 1542 attribuée le plus souvent à Edward Harley, comte d'Oxford, montre deux licornes de profil à peu près sur l'actuelle frontière entre le Canada et les États-Unis. On la place quelque part entre Québec, Montréal et la baie de Penobscot dans le Maine, mais très certainement sur le territoire de la Nouvelle-France d'alors<sup>30</sup>. Une carte de Pierre Desceliers, datée de 1546, est illustrée d'une licorne assise un peu au nord et à l'ouest du cap des Sablons (*Cape Cod*) sur le territoire américain d'aujourd'hui, mais nettement dans les limites des territoires attribués à la Nouvelle-France à l'époque<sup>31</sup>. Une deuxième carte de Pierre Desceliers datée de 1550 (fig. 4, version simplifiée) est illustrée de deux licornes dont l'une est située à peu près à l'ouest et l'autre au nord de Montréal<sup>32</sup>. Une autre illustration du *America* de John Ogilby (1671) mêle la licorne à des animaux nord-américains comme le castor et l'orignal. La même illustration reprise dans un ouvrage hollandais de 1673 place cette scène au nord de New York «à la frontière du Canada»<sup>33</sup>.

À première vue on pourrait penser que ces licornes nord-

américaines relèvent de la pure fantaisie, mais un examen plus attentif de la question démontre que ces créatures ont d'excellentes raisons de se retrouver au Canada, ou plus précisément, dans certains cas, à la frontière du Canada et de l'Asie.

En 1513, Balboa découvrait l'océan Pacifique et, en 1520-1521, Magellan prenait connaissance de l'étendue de cet océan. C'est alors que les Espagnols, à ce qu'il semble, falsifièrent les longitudes traversées par Magellan dans le but de rapprocher les côtes de l'Asie de celles de l'Amérique et d'ainsi s'appropriier les territoires nouvellement découverts en fonction de la ligne de démarcation établie par le pape Alexandre VI en 1493. Ceci réanima, pour un temps, l'idée que l'Asie et l'Amérique se rejoignaient quelque part dans les régions du nord<sup>34</sup>. Les cartographes exprimaient cette idée en faisant figurer, à l'ouest du Canada, des régions nordiques de la Chine que les frères Polo et le jeune Marco avaient traversées au cours de leur célèbre voyage. C'est ainsi que Desceliers représente, à l'ouest du Saint-Laurent, le désert de Lop (désert de Gobi) et la province du Tangout (Tangut) qui est en réalité à l'extrémité nord-ouest de la Chine<sup>35</sup>. Sa carte de 1550, par exemple, est illustrée, entre le désert de Lop et le Tangout, de deux personnages en costumes asiatiques dont l'un est en train de bêcher la terre. À proximité du Saguenay, on voit une tour et un personnage d'allure arabe. Tous ces éléments veulent relier l'Amérique à l'Asie et les licornes se rattachent à cette idée, car Marco Polo disait avoir vu de ces créatures à l'état sauvages «sur les confins de l'Inde»<sup>36</sup>.

Des témoignages écrits reflètent la même perception géographique du monde. Le navigateur français Jean Fonteneau, mieux connu sous le nom de Jean Alphonse et qui avait visité le Japon, exprima la même idée en 1542 alors qu'il conduisait la flotte de Roberval sur le Saint-Laurent. «Ces terres tiennent à la Tartarie, et pense que ce soit le bout de l'Azie selon la rondeur du monde» dit-il et, un peu plus loin, il déclare «Et dient les sauvaiges que y a des lycornes»<sup>37</sup>.

On ne peut écarter la possibilité qu'il existait une forme de licorne dans les mythes des Amérindiens puisque cette légende se retrouve dans presque tous les pays du monde. On la rencontre plusieurs fois non seulement au Canada, mais aussi au Mexique en 1539 et en Floride en 1564<sup>38</sup>. On peut aussi penser que lorsque les blancs demandaient s'il y avait au pays des licornes comme preuve que l'Amérique faisait partie de l'Asie, les Indiens répondaient que oui pour se montrer accommodants comme ils l'étaient lorsque les blancs recherchaient des diamants, des mines d'or, ou la route qui les mènerait aux Indes.

La même idée revient sous la plume de Louis Nicolas, missionnaire en Nouvelle-France de 1664 à 1674. Grand admirateur de la nature, Nicolas s'était évertué à recueillir les merveilles du

Nouveau-Monde et voulait en publier un ouvrage illustré. Dans son premier manuscrit intitulé «Traitté des animaux...», il donne une description de la licorne et nous apprend que «...les Indiens en tuent peu parce qu'il [cet animal] est rare, les petits meurent ayzement étant fort délicats pour la norriture». Il nous exhorte à croire à l'existence de telles bêtes car, à part lui, des voyageurs célèbres en avaient vues<sup>39</sup>. Dans un deuxième manuscrit qui est une version plus travaillée du premier et qu'on intitule «Histoire naturelle des Indes occidentales», il se permet une longue diatribe contre les savants de cabinet qui nient l'existence de la licorne, même s'ils «n'ont iamais perdu de veue le clocher de leur paroisse». Il y oppose «mille Braves hommes genereux» qui pendant vingt à trente ans de voyages ont souffert «les iniures des tems des saisons, et des climats» pour aller voir sur place les merveilles du monde. Il cite ensuite en espagnol la description d'une licorne rapportée par Lodovico de Varthema (Barthema ou Vertomanus) et tirée de «*En cartas y breve declaration(sic) del repartimiento, forma y singularidades Del Mundo*». Il évoque également l'ouvrage de Melchisédech Thévenot «*Ambassade des Hollandois à la Chine*» (1666) et finalement nous dit «La figure, que je donne de cet animal peinte avec la plume representant parfaitement celle que j'ay veu tuer et tout ce que vient de depaindre»<sup>40</sup>. Si la licorne figure en deux parties, c'est que Nicolas copiait souvent ses illustrations à partir d'ouvrages existants, comme celle de Gesner, et dans ce cas précis, la gravure originale était plus grande que les pages de son carnet de dessin. C'est pourquoi il avait dû l'illustrer en deux morceaux (fig. 5)<sup>41</sup>.



Fig.5 Unicorn and tiger  
as copied by Gessner by Louis Nicolas,

En étudiant certains de ses dessins, on se rend compte que Nicolas ne voyait pas toujours ses animaux dans la nature, mais seulement lorsqu'ils étaient morts. Dans cette optique, on ne peut écarter la possibilité que la licorne qu'il dit avoir vue tuer avait été montée pour lui par des Amérindiens, puisqu'il brûlait d'en voir une. Un jeune cheval auquel on aurait ajouté une corne et une barbiche improvisées aurait peut-être pu faire l'affaire. Par contre, le plus probable c'est que Nicolas voulait par de tels propos se hisser au rang des grands voyageurs qui



c.1670

avaient vu leur licorne<sup>42</sup>.

Quoiqu'il en soit, la licorne appartient au monde des phénomènes mystérieux comme les serpents de mer ou les *Sasquatch* de l'Amérique du Nord dont les manifestations ne semblent pas pouvoir s'expliquer simplement par la fumisterie ou des aberrations de l'esprit. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un fermier de l'Afrique du Sud décrivait un animal tué près de sa maison comme étant rayé de jaune et de noir et ayant une corne hirsute de dix pieds sortant de son front<sup>43</sup>. Vers la fin du siècle, des journaux du même pays faisaient toujours état d'êtres fantastiques vus par des chasseurs<sup>44</sup>.

En un sens, les licornes ont pu exister si elles représentent de rares accidents de la nature, ou encore des animaux dont on a orienté les deux cornes afin qu'elles se rejoignent en croissant et s'entortillent en une seule. On rapporte que certains éleveurs africains dressaient ainsi les cornes de leur taureaux pour en faire les défenseurs du troupeau. En 1933, un docteur américain créa un de ces bufs à une corne en greffant l'un à côté de l'autre au centre du front les petits boutons cornus d'un jeune veau. Ce genre de pratique pourrait expliquer un bon nombre des témoignages concernant la licorne et peut-être aussi les grands bufs à une corne que l'on trouve dans les sculptures de Ninive, Babylone et Persépolis<sup>45</sup>.

À un niveau plus abstrait, la licorne demeure bien vivante. Dans *Le Mythe de la dame à la licorne* (1963), Bertrand d'Astorg en renouvelle le symbolisme en rattachant ce mythe à l'amour courtois. Il nous révèle chez de nombreuses figures littéraires le type de la femme-licorne qui refuse obstinément l'accomplissement d'un amour passionné et réciproque. Plus récemment, l'artiste américain Michael Green, avec l'aide d'un professeur de latin, James J. O'Donnell, a créé un manuscrit illustré consacré à la licorne. Sauf pour une note en petit caractère au début, qui nous indique qu'il s'agit d'une uvre fictive, le tout est présenté comme s'il s'agissait d'un manuscrit authentique réalisé au XV<sup>e</sup> siècle par un certain personnage nommé le vénérable maître Magnalucius<sup>46</sup>.

La licorne est fréquente aussi dans la publicité et l'art populaire : bibelots, souvenirs, statuettes, bandes dessinées, livres pour enfants, maillots, décorations de toutes sortes. Une compagnie de Mississauga en Ontario a publié cette année un calendrier illustré de licornes. Malheureusement, dans ce contexte commercial et populaire, la licorne devient le plus souvent un simple cheval muni d'une corne.

L'histoire de la licorne au Canada reflète avant tout la projection des perceptions et des souhaits de l'Europe vis-à-vis le nouveau continent. En héraldique, elle symbolise la souveraineté de la mère

patrie sur ses colonies. Sur les cartes, elle exprime le souhait que l'Amérique fasse partie de l'Asie afin que l'Europe puisse accéder aux richesses de l'Orient. La corne du narval considérée antidote contre les poisons, et qu'on se procurait en abondance dans les mers de l'Amérique du Nord, se vendait en Europe à prix d'or comme la véritable corne de la licorne. L'existence d'une légende de la licorne chez les Amérindiens est peut-être aussi d'origine européenne, mais cela est beaucoup moins certain. Espérons que des spécialistes des cultures amérindiennes aurons la curiosité d'explorer ce filon.

La licorne assignée en augmentation aux armoiries du Manitoba rend hommage à l'héritage européen du Canada, mais elle est concédée pour la première fois au pays et, comme le démontre cette étude, a le droit de figurer fièrement dans l'héraldique canadienne. Le mythe de la licorne, au Canada comme ailleurs, demeure toujours vivant.

### Remerciements

Edward Dahl, spécialiste en cartographie ancienne aux Archives nationales du Canada, m'a signalé plusieurs sources utiles, je le remercie vivement de son aide. Je tiens aussi à remercier Louise Barrette qui a effectué une partie de la dactylographie et aussi Louise Larocque qui a relu le manuscrit en fonction de l'orthographe. J'ai aussi une dette de reconnaissance envers Denis Robitaille de la Bibliothèque nationale m'a aimablement fourni plusieurs précisions bibliographiques. Le concours de ma femme, Paula, me fut précieux à plusieurs niveaux. Je la remercie chaleureusement de son aide et de ses conseils.

### NOTES

1 Odell Shepard, *The Lore of the Unicorn*, Londres, George Allen & Unwin, 1930, p. 45, 102, 157.

2 Dale A. Russell, *An Odyssey in Time : The Dinosaurs of North America*, University of Toronto Press, 1989, p. 156-160.

3 Shepard, *op. cit.*, p. 45, 102.

4 *Idem*, p. 187.

5 *Idem*, p. 99-100, 188-189.

6 Voir par exemple Elwood D. Baumann, *Monsters of North America*, Xerox Education Publications, Middletown Connecticut, 122 p. Des ossements gigantesques trouvés dans la terre semblaient prouver l'existence de créatures fabuleuses comme les dragons. Voir Charles Gould, *Mythical Monsters*, Londres, W. H. Allen & Co., 1886, p. 37, 199.

7 Ivan T. Sanderson, «Are there still Dinosaurs?» dans Jacques

Bergiers and the Editors of INFO, *Extraterrestrial Intervention: The Evidence*, Chicago, Henry Regnery Company, 1974, p. 105-121.

8 Shepard, *op. cit.*, p. 27, 36, 38.

9 *Idem*, p. 41-42.

10 *Idem*, p. 46-50, 62-65; Rodney Dennys, *The Heraldic Imagination*, Londres, Barrie & Jenkins, 1975, p. 99 et Bertrand d'Astorg, *Le Mythe de la dame à la Licorne*, Paris, Éditions du Seuil, 1963, p. 88-90.

11 Shepard, *op.cit.*, P. 51-52.

12 Au sujet de ces tapisseries, voir les illustrations et les textes d'Astorg, *op. cit.* Voir aussi les planches de Nancy Hathaway, *The Unicorn*, Middlesex (England), New York, Markham (Ontario), Penguin Books, 1982, 192p.

13 Voir illustrations dans *Encyclopedia of Magic & Superstition* (réimpression), Londres, Macdonald & Co., 1988, p. 148.

14 Shepard, *op.cit.*, p. 44, 219-221.

15 Bien que la corne du narval était la plus recherchée comme étant la véritable corne de la licorne, il existait un marché fort lucratif pour toutes sortes de cornes y inclus des vestiges trouvés dans les couches géologiques. D'après André Thevet, il existait sur une île de la mer Rouge une industrie florissante dont l'objet était de redresser des défences de morses pour les rendre plus conformes à celle de la licorne. *Idem*, p. 60, 116-137, 236.

16 *The Encyclopædia Britannica*, 14<sup>e</sup> éd., Toronto, London, New York, Eycyclopædia Britannica, Inc., 1934, vol.22, p.702.

17 H. P. Biggar, *The Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, F. A. Acland, 1924, p.304.

18 Carte de 1593 par Cornelis de Jode dans John Goss, *The Mapping of North America: Three centuries of map- making 1500-1860*, New Jersey, The Wellfleet Press, 1990, p. 47.

19 Stephen Friar, *A New Dictionnary of Heraldry*, Sherborne (Dorset), Alphabooks, 1987, p. 354.

20 Michel Pastoureau, *Couleurs, images, symboles*, Paris, Le Léopard d'Or, s.d., p. 226-229.

21 Shepard, *op. cit.*, p. 73, 80.

22 La chaîne n'est pas nécessairement un symbole d'esclavage «Dans un sens socio-psychologique, la chaîne symbolise la nécessité d'une adaptation à la vie collective et la capacité

d'intégration au groupe.», Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles* (réimpression), Paris, Robert Laffont/Jupiter, 1988, p.200.

23 Du fait que la licorne tient la bannière de la France royale, l'esprit populaire a cru que l'enchaînement des Canadiens français après la conquête était symbolisé. Il n'en est rien évidemment puisque la licorne des armoiries du Canada marque l'attachement à l'Écosse et au Royaume-Uni des nations fondatrices qui proviennent de ces pays.

24 E.-Z. Massicotte et Régis Roy, *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918, p. 56.

25 Daniel Cogné et Patricia Kennedy, *Les sceaux empreintes de notre histoire*, Ottawa, Archives nationales du Canada, 1991, p. 27.

26 Massicotte et Roy, *op. cit.*, p.116.

27 Cogné et Kennedy, *op.cit.*, p.28-29. Les Archives nationales du Canada, Division de l'art documentaire et de la photographie, possède la matrice originale de son sceau. Il y a une reproduction du même sceau au bas d'une lithographie intitulée *City of Ottawa, Canada West* dessinée par Stent et Laver et lithographiée par Sarony Major & Knapp vers 1859.

28 *L'Héraldique au Canada*, vol. X, n<sup>o</sup> 3, septembre 1976, p. 27, 48.

29 Hans D. Birk, *Armorial Heritage in Canada of Continental European Families*, Toronto, Armorial Heritage Foundation, 1984, p. 133, pl. XXII.

30 L'original est conservé au *British Museum* (Add. Ms. 5413). Elle est reproduite dans Biggar, *op. cit.*, pl. VIII.

31 L'original est conservé à la *John Rylands University Library of Manchester*. Elle est reproduite en couleur dans André Vachon, *Rêve d'empire : Le Canada avant 1700*, Ottawa, Archives nationales du Canada, 1982, p.40.

32 L'original est conservé au *British Museum*. Elle est reproduite en couleurs dans R. Cole Harris, *Historical Atlas of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, pl. 19. Une reconstitution par Marcel Trudel intitulée «Extraits de la toponymie de la Nouvelle-France de 1524 sur une carte moderne» nous indique les limites de la Nouvelle-France à la fin du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Marcel Trudel, *Atlas historique du Canada Français des origines à 1867*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1961, p. 10. Une autre carte de Abraham Ortelius publiée en 1570 et 1587 montre toujours une Nouvelle-France qui s'étend

jusqu'à la Floride. Goss, *op. cit.*, p. 34-35. La côte est de l'Amérique était alors partagée entre la France et l'Espagne. La colonisation des Treize Colonies date de 1607. Le *Documentary History of the State of Maine* de William Willis, Portland, Bailey and Noyes, 1869, vol. 1, a été très utile pour établir une concordance entre les noms des lieux anciens et les noms modernes.

33 Shepard, *op. cit.*, p. 94, 97-98, 287, note 38 et pl. X.

34 *Encyclopedia Canadiana*, Ottawa, The Canadiana Company Limited, 1957, vol. 2, p. 256-261.

35 *Encyclopædia Britannica*, *loc. cit.*, vol. 18, p. 173.

36 Gould, *op. cit.*, p. 342.

37 On trouve la description de ce voyage extrait de la *Cosmographie* dont Fonteneau est l'auteur dans Biggar, *op. cit.*, p. 298-299. Voir aussi *Dictionnaire biographique du Canada*, Les Presses de l'Université Laval, 1986, vol. 1, p. 317.

38 Shepard, *op. cit.*, p. 98-99.

39 *Traité des animaux à quatre pieds terrestres et amphibies, qui se trouvent dans les Indes occidentales, en Amérique septentrionale*, Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français 12223, f. 37-39. Les Archives nationales du Canada possèdent une transcription, MG 7 I A2, vol. 12223.

40 *Histoire Naturelle : ou la fidelle recherche de tout ce qu'il y a de rare dans les Indes occidentales...*, Bibliothèque Nationale de France, manuscrit français 24225, f. 85-87. Les Archives nationales du Canada possèdent un microfilm, bobine F-567. De Varthema était un voyageur italien de Bologne au début du XVI<sup>e</sup>

siècle. *Ambassade des Hollandois à la Chine* est le tome III de la série *Relations de divers voyages curieux...*, S. Marbre-Cramoisy, 1666. L'ouvrage espagnol cité n'a pas été retrouvé.

41 Le carnet de dessins original est conservé au *Thomas Gilcrease Institute of American History and Art* à Tulsa, Oklahoma. Cette illustration est tirée du fac-similé publié sous le titre *Les raretés des Indes «Codex Canadiensis»* par la Librairie Maurice Chamonal, Paris, 1930, p. 27. Nous ignorons comment le manuscrit de Nicolas a été séparé des dessins qui devaient l'accompagner dans une publication qui ne vit pas le jour.

42 La nécessité de justifier par un long préambule sa croyance à la licorne indique que beaucoup de gens n'y croyaient pas vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Un des débats les plus importants au sujet de l'existence ou la non existence de la licorne eut lieu entre les



deux médecins, Andrea Marini et Andrea Bocci, en 1566. Beaucoup de scientifiques comme Ambroise Paré étaient obligés de croire à la licorne parce qu'ils en trouvaient mention dans la bible. Shepard affirme que la croyance à la licorne s'estompa au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Shepard, *op. cit.*, p. 44, 56, 162-163, 169.

43 Jane Werner et Sol Chaneles, *The Golden Book of the Mysterious*, Racine (Wisconsin), Western Publishing Company, p. 13.

44 Gould, *op. cit.*, p. 338.

45 Shepard, *op. cit.*, p. 44, 226-233, 242, 248 et Hathaway, *op. cit.*, p. 146-148.

46 Michael Green, *De Historia et Veritate Unicornis (On the History and Truth of the Unicorn)*, Philadelphia (Pennsylvania), Runing Press, 1983, 64 p.

(Référence : *L'héraldique au Canada/Heraldry in Canada*, décembre 1992)



[HeraldicAmerica](#) Études / Studies